JOURNAL DE MONAGO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'Étranger, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Mars 1898

NOUVELLES LOCALES

Hier, à 3 heures après-midi, a été inaugurée, en présence du Prince, la nouvelle usine pour l'incinération des balayures, construite à Fontvieille par les soins de la Société des Bains de Mer, usine dont les abords avaient été, pour la circonstance, décorés de bigues, de drapeaux, de verdure et de fleurs.

Son Altesse Sérénissime était accompagnée de M.le capitaine Chaves, savant portugais, chargé par son gouvernement d'une mission scientifique en Europe, et de M. le Chef d'Escadron Alban Gastaldi, Son officier d'ordonnance. Elle a été reçue par M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration, et MM. les Directeurs de la Société des Bains. Son Exc. M. Olivier Ritt, gouverneur général; M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général; M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco; M. le Cher Jean Blanchy, secrétaire des Commandements, et de nombreux fonctionnaires étaient présents. Au nombre des invités, citons M. Sauvan, maire de Nice, son chef de cabinet M. L. Dérot; MM. Wagron et Dupont, conseillers, et M. Odier, ingénieur de la ville de Genève, venus spécialement pour assister à cette intéressante inauguration; M. Keogh, vice-consul d'Angleterre à Monaco; M. Bergès, directeur des Travaux publics de la Principauté, etc.

Les fours, construits par la Société The Horsfall furnace syndicate limited de Leeds, sous la direction de M. Vernon J. Holloway, envoyé par elle d'Angleterre, sont d'invention récente. Il n'en existe, nous a-t-on dit, qu'à Amsterdam, mais la ville de Plymouth en a commandé plusieurs.

L'essai auquel il a été procédé, pendant que M. Cabirau, ingénieur de la Société des Bains de Mer, et M. Holloway donnaient au Prince les renseignements techniques sur la construction et le fonctionnement de l'usine, a parfaitement réussi. Les fours, qui peuvent brûler 40 tonnes de détritus en 24 heures, ont une puissance calorique de 1,200 degrés qui réduit en cendres les matières les plus dures.

Notre Auguste Souverain, qu'aucun progrès d'hygiène ne laisse étranger, s'est montré vivement intéressé par cette expérience, et a félicité M. Camille Blanc de son heureuse initiative; Il a également adressé Ses compliments aux ingénieurs.

Un lunch a suivi cette cérémonie, lunch pendant lequel Son Altesse Sérénissime s'est longuement entretenu avec M. le Maire de Nice et les délégués de la ville de Genève.

Samedi soir, vers six heures, la canonnière française l'Achéron, commandée par M. Landry, capitaine de frégate, venant pour assister à nos fêtes, est arrivée à Monaco. Le lendemain, à 8 h. précises du matin, elle a salué le pavillon monégasque, en tirant la salve d'usage, à laquelle les canons de l'esplanade de la Batterie ont aussitôt répondu.

M. le commandant Landry est venu au Gouvernement voir S. Exc. le Gouverneur Général et est allé également chez M. le Maire de Monaco.

M. Olivier Ritt et M. le comte Gastaldi ont rendu, à bord de l'Achéron, leur visite à M. Landry. Au départ de S. Exc. M. le Gouverneur, le salut règlementaire a été fait.

La première journée des Régates, dimanche 20 mars, favorisée par le beau temps, a été très animée. Les spectateurs échelonnés par milliers sur les quais et les boulevards entourant la rade, donnaient à la Condamine un aspect des plus gais.

Voici les résultats des courses effectuées :

LA VOILE

8º et 9º séries. — PRIX DE S.A. S. LE PRINCE ALBERT Ier: 1er, Bona, à S. A. R. le duc des Abruzzes, 1,500 francs et une médaille vermeil offerte par l'Union des Yachts Français.

2º, Satanita, à M. Fitz-Gerald, 800 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et médaille d'argent offerte par le Regio Yacht Club Italiano.

6º série. — PRIX DE S. A. S. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE: 1ºr, Gloria, à M. Harrison Lambert, 800 francs et médaille vermeil oflerts par la Société des Régates de Monaco;

2°, Estéret, à M. H. Menier, 400 francs offerts par la Société des Régates de Monaco, médaille argent offerte par l'Union des Yachts Français.

Samphire, à M. le colonel Paget, a abandonné la course. 5° série. — Prix de L'Union des Yachts Français:

1er, Heartsease, à M. C. Orr Ewing, 600 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, médaille vermeil offerte par la Société des Régates.

2e, Anglia, à M. Wichersham, 300 francs et médaille argent offerte par l'Union des Yachts Français.

3°, Niké II, à M. Bensa, 450 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et médaille bronze offerte par l'Union des Yachts Français.

Fleur de Lys, à M. Serrailler, n'a pas couru.

4º série. — Prix de Monte Carlo:

1er, Fern, à M. Cosci, 400 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et médaille vermeil offerte par l'Union des Yachtsmen de Cannes.

2e, Honeymoon, à M. E. Hore, 200 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, médaille argent offerte par le Club Nautique de Nice.

3°, Skiroto, à M. J. Marquet, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et médaille bronze offerte par la S. R. M.

Va-Partout a abandonné la course.

3e série. — Prix de la Colonie Française :

1er, Rosetta, à M. L. Vernazza, 200 francs et médaille vermeil offerts par l'Union des Yachts Français.

2°, Sagitta, à M. Calvet, 100 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille argent offerte par l'Union des Yachtsmen de Cannes.

3°, Toquade, à M. P. Chauchart, 75 francs offerts par la Société des Regates et médaille bronze offerte par l'Union des Yachts Français.

4e, Tamesis, a M. Sparks ; 5e, Rusch.

2º série. — PRIX DE LA COLONIE ANGLAISE:

1er, Endrick, a M. Orr Ewing, 150 francs offerts par la Société des Bans de Mer de Monaco et médaille vermeil offerte par le Comité des fêtes de Menton.

2°, Bandicoot, à M. Dixon, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco, médaille argent offerte par la Société Nautique de Marseille. 3°, Mimosa, à M. C.-M. Swire, 75 francs offerts par la

Société des Bains de Mer de Monaco, médaille bronze offerte par le Comité des fêtes de Menton.

4°, Otté, à M. Eckshaw; 5°, Hope, à M. le marquis del

Pozzo; 6°, Ner.

1^{re} série. — Prix de la Colonie Italienne :

1er, Linton, a M. Brambilla, 150 francs offerts par la Société des Régates de Monaco, médaille vermeil offerte par le Regio Yacht Club Italiano.

2e, Viperina, a M. Giulio Guaita, 100 francs offerts par

la Société des Régates de Monaco, médaille argent offerte par la Société Nautique de Marseille.

3°, Ottomie, à S.A. R. le duc des Abruzzes, 50 francs et médaille bronze offerte par la S. R. M.

Sinner, à M. Harrisson Lambert, n'est pas parti.

Embarcations de plaisance. — PRIX DES SPELUGUES.

1re classe. — 1er, Scintilla, à M. Pascal Saccone, 125 fr. offerts par la Société des Bains de Mer, médaille vermeil offerte par la S. R. M.

2°, Saint-Paul, à M. Alban Gastaldi, 75 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille argent offerte par le Comité des fêtes de Menton.

3°, Marguerite, à M. Jean Gastaud, 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

2º classe. — Prix des Révoires :

1er, Ondine, à M. Alexandre Médecin, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille vermeil offerte par la S. R. M.

2°, Hirondelle, à M. Coca, 75 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille argent offerte par la Société Nautique de Marseille.

3°, Saint-Pierre, a M. Alban Gastaldi, 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille bronze offerte par le Club Nautique de Nice.

4°, Le Nil, 25 francs offerts par la Société des Bains de Mer, médaille bronze offerte par la S. R. M.

5e, Rouget.

Saint-Victor a abandonne ; l'embarcation les Trois-Sœurs a chaviré.

AVIRON

Marine militaire. — Les deux embarcations de l'Achéron se sont disputé le prix qui a été gagné par la baleinière n° 2.

Embarcations de plaisance. 5 partants. — 1re Atlendsmoi. à M. Baravella de Marseille, 50 fr., don de la Société des Bains de Mer; 2º Foletto, 30 fr., don de la Société des Bains de Mer; 3º Mignon, 20 fr., don de la Société des Bains de Mer.

Bateaux armés en pêche. 4 partants. — 1er l'Eloile du Matin, à M. Bessi, de Monaco, 75 fr., don de la Société des Bains de Mer; 2e Légère, 40 fr., don de la Société des Bains de Mer; 3e Armand, 25 fr., don de la Société des Bains de Mer.

Embarcations de commerce, chaloupes. 3 partants. — 1^{re} Alliance, à M. Colombo, de Menton, 40 fr., offerts par la S. R. M.; 2^e Louise, 30 fr., offerts par la S. R. M.

Youyous. — 1° Kiki, a M Biancheri, de Monaco, 20 fr. offerts par la S. R. M.; 2° Ville-de-Marseille, 15 fr. offerts par la S. R. M.

Bateaux plats. — 1er Luccia, à M. Sasso, de Monaco, 15 fr. offerts par la S. R. M.; 2e Luccia, de Menton, 10 fr. offerts par la S. R. M.

Le banquet de la Société des Régates, donné hier soir dans les salons de l'Hôtel de Paris et présidé par S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, a été fort brillant.

Parmi les invités, on remarquait M. le Capitaine de frégate Landry, commandant l'Achéron, et son état-major; M. Camille Blanc, le comte de Cessole, M. le marquis de Rochechouart, M. le Chanoine Mercier, curé de Sainte-Dévote, aumônier de la Société des Régates; M. Keogh, vice-consul britannique à Monaco; M. le baron Arthur de Rothschild, plusieurs yachtsmen habitués de la côte d'Azur et de nombreux fonctionnaires de la Principauté. On regrettait vivement l'absence, pour cause de maladie, de M. l'Amiral baron Lagé, de M. Glaize, consul de France, de M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, et de de M. H. Rebufat, capitaine du Port.

Le repas était servi avec le luxe et la promptitude habituels à l'Hôtel de Paris.

Au dessert, M. Olivier Ritt a félicité le commandant et les officiers de l'Achéron, M. le baron Arthur de Rothschild, qui se dévoue avec tant de zèle au yachting, par l'impulsion qu'il donne à l'Union des Yachts français, et aux différents sports dont le dernier, automobilisme, lui tressera certainement des couronnes. M. le Gouverneur Général a aussi complimenté les Sociétés Nautiques des villes voisines qui ne manquent pas de témoigner leur sympathie en nous envoyant leurs délégués; il a fait l'éloge de la Société des Régates et de son zelé et actif président; enfin, faisant allusion aux grands travaux que le Prince a projetés dans notre pays, Son Excellence a exprime l'espoir que, aux environs comme dans la Principauté, ces vastes projets rencontreront d'unanimes approbations et que la Société des Régates en profi-· tera d'une manière toute spéciale.

Cette allocution, longuement applaudie, est terminée par un chaleureux toast à Leurs Altesses Sérénissimes.

M. le Cher Marquet a répondu en portant la santé de nos Princes et en remerciant les personnes présentes, et M. Pilatte a clos la série des discours par une allocution pleine d'humour et d'esprit, finissant par un toast cordial au digne président de la Société des Régates.

Ce matin a eu lieu la course croisière, annoncée pour le 22 mars, de Monaco à Menton et retour.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Gloria, à M. Harrison Lambert, a gagné le premier prix, mais avec un accident; ce yacht a été démâté et ce sont les marins de l'Eros qui sont allès au secours de Gloria.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, a reçu de M. Vinceslas Marikowski une somme de 300 fr. pour ses pauvres.

M. Hector de Angelis, régent du vice-consulat d'Italie, a remis à S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, une somme de 600 fancs, prélevée sur les recettes de la fête de bienfaisance donnée le 2 mars et offerte par la Colonie italienne, pour les pauvres. Cette somme sera répartie également entre le bureau de bienfaisance, la Société de Saint-Vincent de Paul et les Sœurs de Bon Secours.

M. le Consul de France a remis a S. Exc. le Gouverneur Général une somme de 50 fr., don d'une personne anonyme, pour le bureau de bienfaisance.

La semaine qui vient de terminer a été remarquable par la quantité de yachts de plaisance venus dans notre port, en dehors de ceux venant prendre part à nos régates. La rade n'a jamais été plus animée que ces jours derniers.

On trouvera plus loin les noms des bâtiments qui ont pris part à nos courses nautiques; voici les noms de ceux venus en visiteurs :

Sigurd, à S. A. R. le Prince de Galles, venant de Cannes, 6 hommes d'équipage, capitaine Lorenzi, 18 tonneaux.

Flamingo, anglais, venant de Beaulieu.

Chrysalis, à M. Bowlby, anglais, venant de Menton, 14 hommes d'équipage, capitaine Kidby, 4 passagers, 200 tonneaux.

Ossero, autrichien, à l'archiduc Charles-Stéphane, venant de Cannes, 15 hommes d'équipage, capitaine Klein, 74 tonneaux.

Némésis, à M. Menier, venant de Cannes.

Paladin, vapeur, venant de Cannes.

Speedy, anglais, venant de Nice.

Perlona, vapeur anglais, à M. Indersonn.

White-Lady, vapeur anglais, venant de Palerme. Sultana, américain, à M. John R. Drexel, venant de Villefranche, 31 hommes d'équipage, capitaine Poden, 230 tonneaux.

L'Aigle, à M. le comte de Sainte-Aldegonde, venant d'Ajaccio, 14 hommes d'équipage, capitaine Cléguer, 52 tonneaux.

Florinda, anglais, à M. Sutcliffe, venant de Nice, 11 hommes d'équipage, capitaine Sucquipo, 77 tonneaux.

Balena, anglais, à M. Hamilton, venant de Nice.

Dimanche, un groupe de jeunes gens amateurs, a donné, au profit des pauvres secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, une représentation théâtrale qui a attiré, au Collège de la Visitation, la foule accoutumée. Un drame, l'Expiation, a notamment intéressé les spectateurs et fait valoir la bonne volonté des interprètes.

La place nous manque pour parler longuement des concours internationaux qui viennent d'avoir lieu au Lawn-Tennis de Monte Carlo, et qui ont attiré plus de deux cents amateurs, anglais pour la plupart.

Mentionnons seulement le succès de deux amateurs de Monaco, MM. de Castro et Fombertaux, qui sont passés maîtres en ce genre de sport, et qui ont lutté, non sans mérite, contre les raquettes renommées du Royaume-Uni.

Pour samedi prochain, la Compagnie des Gardes d'honneur organise aussi, au Collège de la Visitation, à 4 heures, une représentation dramatique.

Cette matinée, placée sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, sera donnée au profit des pauvres de la Principauté.

Condamnations prononcées la semaine dernière par le Tribnnal Supérieur, dans ses audiences

Le 15 mars, Louis Bottione, 19 ans, serrurier, sans domicile, 6 jours de prison et 16 fr. d'amende, infraction à un arrêté d'expulsion;

Le 17, Antoine-Adolphe Viallard, 43 ans, maître d'hôtel à Nice, 3 semaines d'emprisonnement et 16 fr. d'amende, pour le même délit;

Egisto Morelli, 28 ans, sans profession ni domicile, 8 jours de prison, pour menaces de voies de fait sous condition;

Ange Sormani, 34 ans, marbrier à Monaco, 5 fr. d'amende, pour exercice de profession de logeur sans autorisation.

Jeudi 24 Mars 1898, à 2 h. et demie

16 CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE sous la direction de M. Léon JEHIN avec le concours de

M^{mo} DESCHAMPS-JEHIN et de M. VERGNET, de l'Opéra

ŒUVRES DE AUGUSTA HOLMÈS

Symphonie en ut majeur (Jupiter).. Mozart.

A. Allegro vivace — B. Andante cantabile. Au Pays bleu, suite symphonique... Augusta Holmès.

A. Oraison d'aurore — B. En mer.

Violon, M. Corsanego; Violoncelle, M. SANSONI.

c. Une fète à Sorrente.

A. Hymne à Vénus.....

id. M. VERGNET. B. Kypris-berceuse

Mmo DESCHAMPS-JEHIN. La Nuit et l'Amour......

(Extrait du Ludus pro Patria, ode symphonique).

Duo de la Montagne Noire..... (Scène première de l'acte III).

M^{me} Deschamps-Jehin. Irlande, poème symphonique.....

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

id.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS DE TROISIÈME SÉRIE

Mercredi 16 mars 1898

Le Prix de la Turbie réunissait 29 tireurs, les deux premières places sont partagées entre MM. Poizat et Drasse, 11 sur 11; M. Erskine, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Roberts, comte de Sainte-Aldegonde, de Knyff.

Samedi 19 mars

Vingt-quatre tireurs se sont disputé le Prix de la Rivière, qui a été gagné par M. Duperron, 14 sur 16; M Erskine, 13 sur 16, deuxième; la troisième place a été partagée entre MM. de Tavernost et Paganini, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Sainte-Aldegonde, Galfon, de Knyff, comte de Lambertye.

Lundi 21 mars

Dix-sept tireurs on pris part au Prix de Nice, qui a été gagné par M. Tellusson, 12 sur 12; les deuxième et troisième places on été partagées entre MM. le comte de Sainte-Aldegonde, 11 sur 12.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon, Bellusci et le comte de Lambertye.

Mercredi 23 mars. — Prix de la Méditerranée (handicap), 500 francs.

Vendredi 25 mars. — Prix de Clôture (handicap), 5,000 francs et une médaille d'or.

Tir au pistolet et au sanglier.

Salle d'escrime.

Leçons de boxe anglaise dans la salle d'escrime, par M. George Reynolds.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Mercredi 23 mars, à 4 heures, représentation de M. Fordyce.

La Sauterelle, comédie de Grenet Dancourt; Au Théâtre, fantaisie mimée de MM. Peter Carin et Fred Tomy, musique de Cœdès-Mongin.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

LA SAISON THÉATRALE A MONTE CARLO

Concert de M. Isidore de Lara

C'est devant une salle comble que le concert a commencé par le drame sacré de M. Isidore de Lara, la Lumière de l'Asie, œuvre originale et profonde d'orchestre, enlevée avec une vigueur extra-ordinaire, qui fait le plus grand honneur au jeune maître, lequel se montre la sous un aspect nouveau. Sa fécondité et le grand nombre d'idées ingénieuses et élevées qu'il met au service de l'art en attestent. C'est le cas de dire que, si les musiciens en général font ce qu'ils peuvent des moyens musicaux et des notes, M. de Lara en fait ce qu'il veut. En effet, on rencontre rarement des compositeurs plus heureusement organisés que lui, possédant une science musicale plus réelle et plus étendue. Nul mieux que lui sait exciter le sentiment, nul n'a plus de grâce et de charme. L'ampleur, la puissante couleur poétique sont ses principaux attributs. Ses œuvres peuvent ètre classées en plusieurs catégories, dont chacune affirme la marche progressive de son génie.

La Lumière de l'Asie, tout en étant le premier ouvrage de l'auteur d'Amy Robsart et de Moina, renferme tous les numéros et toutes les hardiesses d'un oratorio religieux, solennel, plein d'émotions et d'aperçus splendides, d'une musique durable et dont la réputation ira en s'accroissant toujours davantage.

C'est une illustration lyrique que M. de Lara a voulu donner à la physionomie de Siddartha, le grand réformateur de l'Inde, d'après le poème de Sir Edwin Arnold.

Dans le prologue - récit et chœur - le brahmane Asita raconte la naissance miraculeuse de Siddartha qui coïncide avec une floraison soudaine de la nature. Des voix secrètes annonçent à la mère du futur Bouddha la destinée de celui-ci. Le chœur glorifie le Sauveur. Maya, après l'avoir mis au monde, doit atteindre le plus haut degré de pureté; elle ne survit pas à sa délivrance.

Une géniale marche funèbre, d'un sentiment large et pénétrant, que l'orchestre a merveilleusement exécutée, achève ce prologue de toute beauté.

Le premier acte s'ouvre par un chœur de jeunes filles chantant la caressante douceur du printemps. Ce chœur, si poétique et si inspiré, vous laisse, comme impression, un écho lointain de ce pays d'Orient, dont on rêve avec le compositeur, et vers lequel on a pu, par l'enchantement de cette conception, avoir l'illusion de se sentir transporté.

Mais bientôt retentissent les plaintes des tra-vailleurs qui expriment les souffrances du rude labeur humain. Siddartha, voyant l'apre travail des paysans exclame : hélas! ce n'est donc pas un songe!... La vie n'est donc point toute faite d'amour, de paix et de plaisirs...

Au deuxième acte, Siddartha, avant d'arriver à la sublime vérité, doit subir une série d'épreuves. Il est plongé dans une triste méditation sur les insupportables souffrances de l'humanité : son père veut l'en arracher. Il ouvre un concours de beauté parmi les jeunes filles de l'Hindoustan, afin de décider son fils à l'hymen. La partition est à ce point enrichie d'une variété de tons et de modulations admirables. Elle offre toute l'illusion d'une fête orientale, avec une marche suivie des chœurs et d'une danse des filles de la mer.

Yasôdhara, la fille d'un roi voisin, triomphe sur ses rivales. Un duo exquis et débordant d'ivresse suit, après lequel Siddârtha et Yasôdhara célèbrent leur hyménée.

L'orchestre, au troisième acte, exprime l'état d'âme de Siddârtha, qui, ayant épuisé la coupe du bonheur, voit arriver le moment de choisir entre la félicité terrestre qui passe si vite et le sacrifice de lui-même au Nirvâna, c'est-à-dire à l'anéantissement complet de son être.

Apres un fort beau intermezzo, Yasôdhara, effrayée, éperdue, se lamente dans un suprême combat de l'amour et de l'enthousiasme mystique. Le futur Çakya Mouni révèle à sa bien-aimée la mission qui doit l'initier à l'amour surhumain, à la compassion, à la charité divine. Puis il lui dit adieu pour toujours, en s'éloignant dans les ténèbres de la nuit.

Ce drame mystique se termine par un acte — le quatrième — qui est un chœur final d'une élévation, d'une solennité magistrale et d'un effet prodigieux, fait pour rendre gloire au sacrifice sublime du réformateur, dont la parole consolatrice retentit à travers les temps et l'espace.

Dans cette partition, la symphonie y est traitée avec une pointe de wagnérisme; mais l'auteur y marque cependant d'une empreinte indélébile le caractère de son talent. Chez lui, le ton est aussi largement intense, le tempérament, très enclin à la fougue, d'une ardeur saisissante.

Le grand air de Siddartha a été redemandé, ainsi que le duo d'amour, et cela n'a rien d'étonnant: ce sont des merveilles, des conceptions grandioses et d'une mélodie délicate.

Le chant en a été également bien représenté par la toute gracieuse M^{1le} Regina Pinkert (Yasòdhara) dont la voix douce et caressante a séduit et charmé le public; par MM. Delmas, qui s'est surpassé, si possible, en Siddârtha, et Tisci-Rubini (l'Esprit du monde), qui a parfaitement rendu le caractère grave d'Asita.

L'œuvre de M. de Lara est celle d'un compositeur d'une trempe extraordinaire, d'un rare talent, qui vous fascine, vous secoue impérieusement et vous arrache des cris d'enthousiasme. Ceci n'est point de l'hyperbole, c'est le récit tout simple du succès le plus spontané, auquel nous avons eu le bonheur d'assister.

M. de Lara a dirigé lui-même l'exécution de son œuvre. Doué d'un sentiment délicat et de verve, il possède encore, au plus haut degré, les qualités de chef d'orchestre, faisant jouer avec une action irrésistible cette grande masse vocale et instrumentale. Il a été rappelé à plusieurs reprises, et une couronne lui a été remise au nom du personnel des chœurs, par M. Nerval, régisseur genéral, au milieu des acclamations frénétiques, sinon délirantes de la salle.

Les deux actes de Carmen et d'Othello ont dignement couronné le magnifique concert que nous a donné M. de Lara. Nous avons dit en son temps avec quel éclat merveilleux de décors les chefs-d'œuvre de Bizet et de Verdi avaient été mis en scène.

Nous nous en voudrions pourtant d'oublier l'ovation faite aux interprètes : à M¹¹⁰ Gemma Bellincioni, qui, toujours en pleine possession d'une voix chaude et souple, qu'elle dirige avec son grand art de tragédienne accomplie, a été rappelée, ainsi que son digne partenaire, M. Tamagno; à M^{mes} Frigiotti et Nevelli, à MM. Albert, Queyla et Tisci-Rubini, etc.

L'orchestre, cette fois, était dirigé, pour les ouvrages en italien, par M. Arthur Vigna, dont les hautes qualités font depuis longtemps déjà l'admiration de tous pour qu'il soit besoin de nous répéter.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique hebdomadaire sans dire un mot du onzième concert international qui a eu lieu à la Salle Garnier, dimanche dernier, sous la direction de M. Ernest Schuch, directeur général de la musique de S. M. le Roi de Saxe.

Censacré à l'école allemande, ce concert portait au programme la Symphonie en ré mineur, de Schumann; l'ouverture de Tannhaüser, de Wagner; l'entr'acte du Roi Manfred, de Reinecke; la Valse lente de la Sérénade, de Volkmann, et l'ouverture des Maîtres chanteurs de Nuremberg, de Wagner.

L'exécution a été admirable, le succès de l'excellent chef d'orchestre allemand, immense. Il y a eu dans la salle, littéralement bondée, un vrai trépignement et une ovation sans fin à l'adresse des executants.

Le célèbre orchestre de Monte Carlo nous a laissé sous le charme de sa virtuosité, comme toujours ; il nous a fait apprècier encore une fois ces compositions musicales d'un si puissant effet.

Ce triomphe nous a rémémoré l'insuccès que *Tannhaüser* eut à subir à Paris en 1861. Mérimée en donne les détails dans ses *lettres à une inconnue*. Les uns disaient, paraît-il, sous la loge de la Princesse de Metternich, que les Autrichiens prenaient une cruelle revanche de Solférino; les autres: « On s'ennuie aux récitatifs, et l'on se tanne aux airs ».

L'œuvre paraissait absurde, incompréhensible!

Fernand PLATY.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les réjouissances de la Mi-Carême ont été brillantes à Paris. On s'est battu gaiement à coups de confetti, ce qui, naturellement, a suscité la mauvaise humeur des boulevardiers, qui n'aiment pas à être troublés dans leurs habitudes. Ces censeurs un peu moroses ont tort de protester contre ces retours des jours gras. C'est une tradition qui remonte au quinzième siècle. Dans le Languedoc et en Auvergne, les jeunes gens offraient aux jeunes filles un bal le soir du Mardi gras. Le troisième jeudi du Carême, les jeunes filles, à leur tour, offraient un bal aux jeunes gens. La coutume gagna Paris et, au quinzième siècle, on relate dans la capitale les premières réjouissances de la Mi-Carême

Ces saturnales avaient, à l'origine, un caractère moins anodin qu'aujourd'hui. Au seizième siècle, on interdisait la vente des masques; au dix-huitiéme, on défendait aux déguisés de porter bâtons ou épées, puis, aussi, de « violenter les traiteurs, leurs femmes et leurs filles ».

Nos mœurs sont plus douces; on ne violente plus les traiteurs, qui se contentent de faire payer très cher les crèpes, les boudins et les écrevisses. Les lycéens profitent d'un jour de congé et les étudiants fraternisent avec les Reines éphémères des marchés et des lavoirs le plus galamment du monde Les pauvres profitent de ces fètes. On a vendu à leur profit un album fort curieux. La direction en avait été confiée à deux étudiants: le jeune auteur d'Esthète, Jehan Marchadier, pour la partie littéraire, et R. Leplus, un jeune dessinateur, pour la partie artistique. Presque tous les maîtres ont bien voulu s'associer à cette œuvre de charité, c'est dire assez ce qu'est cet album.

Le comité d'organisation avait, d'ailleurs, adressé à la population cette jolie proclamation :

« O Paris! nous t'offrons aujourd'hui ces fêtes où nous nous amuserons peut-être plus que nous ne parviendrons à t'amuser, et au bout desquelles il y aura ce que tu aimes plus encore que le plaisir : un peu de confiture pour tes enfants pauvres

« Et... c'est tout, ò Paris! et quand ce ne serait que pour donner du courage aux artistes, applaudis au boniment des régisseurs qui rentrent dans la coulisse en te tirant la révérence que leur soufflent tes antiques origines

et les immortelles destinées :
« Ave Paris! ceux qui vont t'amuser te saluent! »

Ces braves étudiants se sont amusés; mais ils nous ont fort amusé.

Les masques sont à pied, dans une confusion agréable. Leurs costumes sont amusants par leur simplicité. Ils sont drôles et faits de rien. Ils s'harmonisent avec les physionomies. Tel François Ier est historique; un clergyman a la face de l'emploi; notre oncle, M. Sarcey, a requis le secours d'une tête de carton et d'un ventre ad hoc; mais les effets qui le couvrent sont les propres effets de M. Francisque Sarcey, obtenus par surprise et, peutêtre, par complicité.

Les chars sont nombreux. Cérès, sur celui de l'agriculture, est une blonde opulente, coiffée d'épis et... qui a des bras superbes; voilà qui dément la formule classique d'après laquelle l'agriculture en manquerait.

Un fort joli char également, c'est celui de la mort du Mardi gras.

D'autres chars amusants complétaient le défilé des étudiants qui ont voulu faire une sorte de Revue ambulante. C'est sans prétention; mais il y a du badinage et de l'esprit, de la satire et même de la charge.

Viennent ensuite les Marchés. Celui du Temple a produit grand effet: il comprenait une suite de costumes éblouissants. Un goût délicat a présidé à l'ornement du landau de la Reine; ce n'est qu'une gerbe de fleurs naturelles, au milieu de laquelle émerge, gracieuse infiniment en sa toilette Empire, M^{11c} Mauger, escortée de ses deux suivantes.

Le char de la Reine des Reines est monumental et étincelant de fleurs et de verdure. Il abrite la jolie souveraine des Halles, M¹¹e Bourdillon. Rieuse à son ordinaire, avenante et douce en tous points, elle est accoutumée aux hommages, et son fier profil de camée, que de brusques accès de gaïté si facilement adoucissent, ne trahit nul étonnement de cette acclamation de tout un peuple.

A l'Elysée, le comité des étudiants pénètre dans le palais de l'Elysée pour offrir à Mme Faure une superbe gerbe de fleurs, ornée de flots de rubans bleu-ciel; ils sont reçus par le colonel Menetrez et le commandant Boucher, qui leur remettent un bracelet aux chaînons d'or entrelacés, pour la Reine des Reines.

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, Jean Coquelin applaudit au passage du nez de Cyrano; plus loin le directeur de l'Ambigu salue de loin quelques-unes de ses pensionnaires qui figurant sur les chers

sionnaires qui figurent sur les chars.

On arrive enfin à l'Hôtel de Ville où une vaste tribune a été édifiée: M. Navarre, président du Conseil municipal, ayant à sa droite Mme Navarre, M. Bellan, syndic, d'autres membres du bureau, et à sa gauche M. de Selves, préfet de la Seine, en occupe le centre; à droite et à gauche, les conseillers municipaux, leurs familles, M. Dubois, président du Conseil général, et les hauts fonctionnaires de la préfecture.

Au bras de M. Masset, la Reine des Reines gravit les marches de l'Hôtel de Ville et pénètre dans la salle Saint-Jean où M. Navarre lui souhaite la bienvenue et la salue : « Keine de Paris, si votre royauté est éphémère, il y a quelque chose qui ne l'est pas, c'est votre beauté, et c'est à elle que les Parisiens rendent hommage... » On applaudit, on acclame la Reine et même d'un coin de la salle part ce cri: « Vive la Reine de Paris et de Navarre! »

Ce calembourg a beaucoup de succès. La Reine peut enfin regaguer son domicile. On lui demande son impression: « Oh! dit-elle, c'était beau, c'était gentil, tout le monde a été très aimable... mais ce qu'on est cahotée làdessus!... » Toutes les royautés et même tous les ministères ont à subir des cahots!

×

Les journaux sont attristés par des listes de souscription pour élever des monuments à Alphonse Daudet et à Auguste Vitu. Il n'est pas de jour non plus où je n'aie à rendre les derniers devoirs à un ami qui disparaît. J'ai assisté cette semaine aux obsèques de mon camarade M Maurice Laffite de Canson — dont la femme fut l'une des victimes de l'incendie du Bazar de la Charité — ancien commandant d'état-major de la garde nationale de la Seine, secrétaire du comité de la Société hippique française, dont il fut l'un des fondateurs avec le marquis de Mornay, chevalier de la Légion d'honneur.

de la Légion d'honneur.

J'ai eu M. Laffite de Canson pour camarade au collège et j'ai servi, à côté de lui, comme officier d'état-major pendant la guerre. C'était un homme de grand esprit et un veritable bout-en-train. Mais la mort de sa femme l'avait plongé dans une grande douleur et il me disait: « Je ne

lui survivrai pas!»

Il est triste de vieillir parce qu'à chaque heure on éprouve une douleur. Je viens de souscrire à la représentation à bénéfice de cette étonnante Alice Lavigne, du théâtre du Palais-Royal, qui ne verra plus son théâtre. La voilà brusquement aveugle. Elle n'aura plus pour la consoler que cette petite lueur qui brille de l'âme, comme disait Augustine Brohan.

L'emotion a été grande dans Paris quand a éclaté la nouvelle de cette subite infortune d'une grande artiste, jeune encore, qui nous avait si souvent apporté l'éclat de rire et la joie. Elle avait un vis comica, une puissance comique surprenante, cette femme qu'on a appelé un Lassouche en jupons. Elle poussait la charge jusqu'à son extrème limite sans jamais tomber dans la grossièreté. Je l'ai surtout appréciée lorsque j'ai fait représenter au théâtre du Palais-Royal la Fille à Georgette, parodie d'une pièce de Sardou, à laquelle j'avais collaboré avec Albin Valabrègue et Jules Billault. Avec son camarade elle en avait fait le succès qui fut si grand que les contrôleurs du théâtre me saluent encore du nom de M. Valbidor : c'était le pseudonyme sous lequel avait été jouée cette fantaisie.

La femme avait le cœur le plus excellent. Elle aimait à rendre service et s'est prodiguée pour ses camarades dans l'infortune. Veuve depuis quelques années, elle est presque sans ressources avec une fille à élever. Car, malgré son talent supérieur, elle n'a jamais touché des appointements lui permettant de faire des économies. Comme Déjazet, elle se préoccupait plus de son art que de ses cachets, et cette représentation à bénéfice pour laquelle tout Paris, de Mme de Rothschild à Mme Réjane, s'est inscrit, sera sa suprême ressource.

La recette sera splendide, comme furent celles des bénéfices d'Agar, de Rousseil, de M™c veuve Chéret, des frères Lionnet. Une fois de plus, Paris donnera un utile témoignage de sa reconnaissance à une de celles qui l'ont amusé. Il adoucira ainsi la rude épreuve d'une grande artiste et d'une femme digne des plus vives sympathies, non seulement par son talent, mais encore par son caractère, les qualités de son cœur et la dignité de sa vie.

Dangeau.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 mars 1898	
NICE, y. à vap. Senta, fr., c. Trousselle,	sur lest
CANNES, y. à vap. Nirverna, angl., c. Cox,	ıd.
ID. y. a vap. La Perle, fr., c. Thurneyssen.	id.
PALERME, y. a vap. White Ladye, angl., c. Caws.	id.
VILLEFRANCHE, y. à vap. Sultana, amér., c. Poden	, id.
CANNES, y. à vap. Adriana, amér., c. Harirl	id.
MENTON, y. a vap. Chrysalis, angl., c. Kidby,	id.
CANNES, y. à vap. Némésis, fr., c. Nubet,	id.
ID. y. à vap. Saint-Louis, fr., c. Ernoul,	id.
ID. y. a vap. Sigurd, fr., c. Laurenzi,	id.
Départs du 13 au 20 mars	
NICE, y. à vap. Senta, fr., c. Trousselle,	sur lest.
A LA MER, y. a vap. Nirverna, angl., c. Cox,	id.
ID. id. La Perle, fr., c. Thurneyssen,	id.
ID. id. Wite Ladye, angl., c. Caws.	id.
ID. id. Sultana, amer., c. Poden,	id.
ID. id. Chrysalis, angl., c. Kidby,	id.
ID. id. Némésis, fr., c. Nubet.	id.
ID. id. Saint-Louis, fr., c. Ernoul,	id.
ID. id. Sigurd, fr., c. Laurenzi,	id.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le Jeudi 14 Avril 1898, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres euxmêmes.

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 Mars 1898 et Rapport des Commissaires;

Approbation des comptes; Fixation du dividende. Propositions diverses.

Cabinet de Me BARDOLET, avocat à Monaco Place d'Armes, Condamine, Maison Doda

RECTIFICATION

C'est par suite d'une erreur matérielle que dans le numéro du Journal de Monaco du 15 courant, l'adjudication de la construction servant d'entrepôt, sise boulevard Charles III, dépendant de la faillite du sieur Emmanuel ISOUARD qui doit avoir lieu au Tribunal Supérieur le mardi cinq avril 1898, à 2 h. et demie de l'après-midi, a été annoncée pour le vendredi de la même date.

L'Avocat poursuivant : BARDOLET.

Cabinet de Me BARDOLET, avocat à Monaco place d'Armes, maison Doda (Condamine)

VENTE DE BIENS DE FAILLITE après surenchère

Il sera procédé, le cinq avril mil huit cent quatrevingt-dix-huit, jour de mardi, à deux heures et demie du soir, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, a l'adjudication après surenchère du dixième, au plus offrant et dernier enchérisseur devant M. Eliacin Plan-TIF, juge-commissaire des immeubles ci-après désignés, dépendant de l'actif de l'union des créanciers de la faillite du sieur Emmanuel Isouard, qui était entrepreneur à Monaco.

PREMIER LOT

Une Maison

sise à la Condamine. Principauté de Monaco, rue de la Colle nº 1, figurant au plan cadastral sous le nº 139 de la section A, pour une contenance d'un are soixante-douze

Elle est élévée de deux étages sur rez-de-chaussée et caves, une cour sur le derrière et hangars en maçonnerie y construits. Le premier étage comprend un appartement de deux chambres, bureau et cuisine, water closet sur ia terrasse. Au deuxième étage, quatre pièces, une cuisine, un cabinet, les water-closets, eau. Aux mansardes, trois appartements d'une chambre et d'une cuisine chacun, eau. Au rez-de-chaussée, grand atelier de menuiserie occupé actuellement par MM. Fontana et Gamba; dans la cour, terrasses et constructions en bois,

Le tout est desservi par un escalier prenant son entrée dans la rue de la Colle et confronte : au nord, à la rue de la Colle; au midi, à MM. Fontana et Gamba; à d'est aux mineures Gaziello et à l'ouest, aux héritiers Lazerne ou leurs ayants droit.

Mise à prix offerte par le surenchérisseur, outre les charges, quarante-huit mille neuf cents francs, ci:**48,900 fr**.

DEUXIÈME LOT (troisième du cahier des charges) UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR

située à Monato, boulevard de l'ouest, lieu dit: Moneghetti, portée au plan cadastral sous partie du nº 435 de la section B, pour une superficie de quatre ares et con-frontant: à l'est, à M. Zanolli; au nord, à M. Delpit; au midi, au boulevard de l'ouest et à l'ouest, au chemin de la Turbie.

Mise à prix offerte par le surenchérisseur, outre les charges, quatorze mille six cents fr. 14,600 fr.

Ces immeubles avaient été adjugés savoir : le premier lot à MM. Ferraris frères, entrepreneurs à Monaco, et le second à M^{1]e} Martyn et à M^{me} Tenison, devant le Tribunal Supérieur de Monaco, le 14 juillet 1898.

Par suite de la surenchère dont chacun de ces immeubles a été l'objet, la vente en est aujourd'hui poursuivie par M. RAYBAUDI Lazare-Sixte, Greffier en chef du Tribunal Supérieur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles. en sa qualité de syndic et au nom de l'union des créanciers de la faillite dudit sieur Emmanuel Isouard, en vertu d'un jugement du Tribunal Supérieur du vingtdeux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, exécutoire avant enregistrement.

1º Les sieurs Constant et Joseph. frères Ferraris, entrepreneurs associés demeurant à Monaco, adjudicataires surenchéris du premier lot.

2º Mademoiselle Emmeline Martyn et Madame Kate MARTYN, veuve de Monsieur Edouard-Néron Tenison, rentieres unies d'intérêts, demeurant à Monte Carlo, adjudicataires surenchéries du deuxième lot.

3º Le sieur Victor Gaziello, entrepreneur de plomberie, demeurant a Monaco. surenchérisseur du premier

4º Et lesdits sieurs FERRARIS frères, surenchérisseurs du second lot (ancien troisième).

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par Me BARDOLET, avocat poursuivant la vente.

Signė: E. BARDOLET.

Prendre connaissance du cahier des charges au Greffe du Tribunal Supérieur où il est déposé.

> Etude de Me A. Blanc, notaire à Monaco 39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant Me Antoine Blanc, notaire à Monaco, le quatorze février mil huit cent quatre - vingt - dix - huit, monsieur Alexandre Polovisoff, secrétaire d'Etat de Sa Majesté l'Empereur de Russie, membre du Conseil de l'Empire, grand Officier de la Légion d'honneur, demeurant à Saint-Pétersbourg, ayant élu domicile en l'étude de Me Blanc, notaire, a acquis de monsieur le comte Etienne-Fortuné-Sisoi de Sigaldi, dit Léon de Sigaldi, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit Me BLANC.

Une propriété sise à Monte Carlo, quartier de Saint-Roman, dite Château de Saint-Roman, portee au plan cadastral sous les numéros 266 P, 267, 268 et 269 P, de la section E, et confinant du nord la frontière française, de l'Ouest ladite frontière, l'ancienne et la nouvelle routes de Monaco à Menton, du midicette dernière route, et de l'ouest madame de Lalande et la frontière française.

Cette acquisition a été faite au prix de cinquante mille francs...... 50,000 fr. et moyennant une rente annuelle et viagère de dix mille cinq cents francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-wingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-deux mars mil huit cent quatrevingt dix-huit. Pour extrait:

Dûment enregistré.

Signé: A. Blanc.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du 22 mars courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté, a déclaré en état de faillite la dame Catherine GARZANTI et le sieur Jean DE GIORGIS, son mari, restaurateurs à Monte Carlo, et a fixé provisoirement l'ouverture de ladite faillite au 31 décembre dernier.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile des faillis et le dépôt de leurs personnes dans la maison d'arrêt de cette ville ont été ordonnés; M. le Cher Messié, juge audit Tribunal, a été nommé Commissaire et M. Auguste Cioco, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 22 mars 1898.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

Cabinet de Me Suffren REYMOND, avocat, à Monaco Villa de Millo, Condamine

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le mardi vingt-neuf mars courant, à neuf heures et demie du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice de Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur,

1º d'une villa dénommée Villa Philippe avec jardin, vue sur la mer, élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, située à Monaco, circonscription de Monte Carlo, quartier de la Rousse, route de Menton.

Superficie totale, 1,210 metres carrés.

2º D'un terrain inculte (broussailles), situé égale-

ment à Monaco, circonscription de Monte Carlo, quartier du Tenao, sur la route de Menton. Contenance approximative, 246 metres carrés.

Mise à prix..... 6,000 fr.

Etude de Me Louis Valentin, notaire à Monaco 2, rue du Tribunal, 2

VENTE AMIABLE PAR ADJUDICATION

le jeudi 14 avril 1898, à 2 h. de l'après-midi en l'étude et par le ministère dudit Me VALENTIN, notaire d'un grand immeuble dénommé;

COLLEGE SAINT-CHARLES

Cet immeuble est situé à Monaco, rue des Briques. dans une situation splendide. Il est susceptible d'être affecté à toute autre destination. Il comprend : une maison élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de deux étages au nord, et de trois étages au midi, cour, jardin, le tout d'une superficie, d'après le cadastre, de mille huit cent six mètres carrés.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix: 260,000 francs.

Pour traiter et pour tous renseignements, s'adresser à Me Valentin, notaire à Monaco.

LOUER UN BEAU MAGASIN avec APPARTEMENT, situe à Monte Carlo. — S'adresser a Me Valentin, notaire.

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1" CLASSE

7, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1er CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

AVIS

A VENDRE un fonds de commerce réunissant : Une Epicerie Parisienne avec grande boucherie et charcuterie fine, le tout luxueusement installé, - situé au centre de Monte Carlo, situation unique, - d'un rapport

S'adresser à M. Cioco, Syndic de la faillite MASSA, à Monaco.

GRAND BAZAR MAISON MODELE

Mme DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa - MONTE CARLO - Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES ICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE -- ON PARLE LES LANGUES

DÉSIRE donner des LEÇONS DE LANGUE RUSSE. Prie s'adresser : MONACO, Villa Henri, jardin de Millo, chez Aman POR-CHERON.

L'Administrateur-Gérant : L. Aureglia.

Imprimerie de Monaco - 1898